

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 29 E 30 DI GHJUGNU DI
2023

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 29 ET 30 JUIN 2023

2023 /E3/045

**REPONSE DE MADAME ANTONIA LUCIANI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME
JULIETTE PONZEVERA AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME**

Objet : mise en place d'une formation aux métiers de la viticulture dans l'un des lycées agricoles de Corse

Chère collègue, je vous remercie pour votre question.

Aujourd'hui, la filière viticole corse, par son dynamisme, joue un rôle moteur pour l'ensemble de la filière agricole. C'est aussi la première à avoir bénéficié d'un label de qualité (AOC Patrimoine), lequel sera suivi de la création de 8 autres AOC et d'une IGP.

De plus, au dernier recensement, 456 viticulteurs arboriculteurs indépendants et 470 viticulteurs arboriculteurs salariés étaient recensés soit un total de 926 emplois pour cette filière, ce qui représente 18% des emplois de la filière agricole.

On note aussi un recours assez fort à l'emploi saisonnier.

Au niveau économique, je tiens à rappeler que la viticulture corse représente, hors subventions, plus de 120 millions d'euros de chiffres d'affaires pour une valeur totale de la production agricole de 292 millions d'euros.

Aussi, cela nous montre la dynamique forte de la filière viticole et afin de préserver et de renforcer la position de la Corse dans ce secteur, les services de la Collectivité de Corse travaillent non seulement

à la faisabilité et à la mise en œuvre d'un BTS Viticulture mais aussi, plus globalement, à la mise en œuvre d'une véritable filière de formation en la matière.

Rappelons que le BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) viticulture-œnologie permet à son titulaire de travailler dans les deux champs de la viticulture ou de l'œnologie. Avec ce profil polyvalent, il maîtrise les activités techniques de conduite du vignoble, de conduite de la vinification et a la capacité à encadrer du personnel.

Un premier diagnostic, sur l'opportunité de l'ouverture d'un BTS viticulture-œnologie a été réalisé en 2017. Les conclusions du rapport d'expertise n'étaient pas très favorables.

En effet les besoins en compétences semblaient se concentrer sur la fonction culture et dans une moindre mesure sur la fonction vinification et le besoin de recrutement de main d'œuvre qualifiée était considéré comme modéré.

Néanmoins, au regard de l'importance de la filière viticole, la mise en place d'une formation de haut niveau apparaît aujourd'hui indispensable.

La mise en œuvre d'une filière de formation structurée devra donc nécessairement s'appuyer au préalable sur l'élaboration d'un véritable cahier des charges des besoins en formation.

En outre, je tiens à vous informer que d'une manière générale le lycée agricole de Sartè est plutôt à dominante production animale avec de l'agroéquipement, gestion de la forêt et environnement.

Concernant, le lycée agricole de Borgu la dominante est plutôt vers la production végétale avec de l'aménagement paysager mais aussi des services à la personne.

Dans les deux cas, les territoires développent de la viticulture et il nous faudra mener une réflexion sur le lieu où se développera cette formation.

De plus, cette filière devra intégrer les dimensions initiales mais également celles relatives à l'apprentissage et à la formation continue, doit être pensée et imaginée avec les acteurs de la filière car elle devra répondre aux besoins de notre territoire notamment en offrant des perspectives d'emploi.

Cette filière devra également intégrer les enjeux liés aux évolutions climatiques et à la recherche, et c'est à ce sujet que des contacts seront pris très prochainement avec l'INRAe de Corse, le Centre de Recherche Viticole de Corse (CRVI) ou encore l'ODARC afin de poser les bases d'une formation dédiée adaptée et de qualité susceptible d'ouvrir dans les mois à venir.

Nous y travaillerons donc dès la rentrée prochaine avec l'ensemble des partenaires.

À ringraziavvi !